

La dépêche **D'AGGLOPOLYS**

Les dernières nouvelles !

AUTOMNE 2025



GESTION DES DÉCHETS
ACTION SOCIALE
ENVIRONNEMENT
CRÉMATORIUM

EAU & ASSAINISSEMENT
AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE
DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

CRÉMATORIUM
GESTION DE LA VOIRIE
LOISIRS & CULTURE
MOBILITÉ

SOMMAIRE

Le « Lac de Loire » à Vineuil retrouve un nouveau souffle.....	2
Deux bus électriques supplémentaires sur le réseau azalys	3
Trouvez votre trajet grâce à la nouvelle application Transit !.....	4
Expérimentation d'une 3 ^e navette de centre-ville gratuite.....	5
Transport : le pôle d'échanges scolaires modernisé et végétalisé.....	6
Rénov'habitat : venez vous informer !	7
Soirée spéciale panneaux solaires.....	8
Le jeu de paume : demandez le programme !.....	9
Agglopolys, un territoire où entreprendre	12
Le lab : l'espace collaboratif pour entreprendre	14
La mission locale	15
Le bureau information jeunesse de loir-et-cher	16
L'école de la 2 ^e chance	17
L'eau de Blois/Agglopolys.....	18
Assainissement collectif.....	19
Assainissement non collectif	19
Eaux usées : les bons gestes.....	20
La gestion intégrée des eaux pluviales	21
Relais azalys : un nouveau lieu au service des mobilités durables.....	22
Déplacement à vélo.....	23
Déplacement en transport en commun.....	24
L'autopartage.....	26
Consignes de tri.....	27
Les biodéchets se trient !	29
Les modalités de collecte	30
Déchetteries et réduction des déchets	31
Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas.....	32
Les bibliothèques d'Agglopolys	33
Les piscines d'Agglopolys	34
La fourrière animale	35
Le crématorium du Val de loire	36



LE « LAC DE LOIRE » A VINEUIL RETROUVE UN NOUVEAU SOUFFLE

Lieu de mémoire pour plusieurs générations de Blaisois, le Lac de Loire écrit une nouvelle page de son histoire.

Un projet global de réhabilitation du site

Agglopolys entend redonner du sens à ce lieu en conciliant attractivité touristique, respect de l'environnement et mémoire des lieux.

Il s'agit à la fois du maintien des activités de loisirs mais en les adaptant aux enjeux actuels. Le programme global doit veiller à garantir le meilleur équilibre entre l'attrait touristique et loisirs, les objectifs de prévention liés aux crues de Loire (zone inondable), la préservation environnementale (zone natura 2000) et la qualité paysagère de cet espace du Val de Loire classé au patrimoine mondial de l'Unesco.

L'aménagement se déploiera autour de quatre volets :

- **La rénovation de la Capitainerie**
Les premiers travaux d'installation de géothermie ont démarré en mai 2025, pour permettre à terme de chauffer le bâtiment l'hiver, et de le climatiser l'été. Puis, le chantier de rénovation du bâtiment a commencé en octobre 2025.
- **La réhabilitation des hangars**
Deux nouvelles cellules commerciales verront le jour en 2026, tout en maintenant des espaces de stockage pour les acteurs déjà présents.
- **La renaturation des espaces publics**
Plages vertes, prairies naturelles, cheminements repensés et ouverture sur les berges de Loire : l'objectif est de reconnecter les habitants et visiteurs avec la Loire.
- **La modernisation de la piscine**
Un nouveau bassin, un solarium avec vue sur Loire et un splash pad viendront renforcer l'attractivité de cet équipement, également relié à la géothermie pour chauffer le bassin.

Zoom sur la Capitainerie : lancement du chantier en octobre 2025

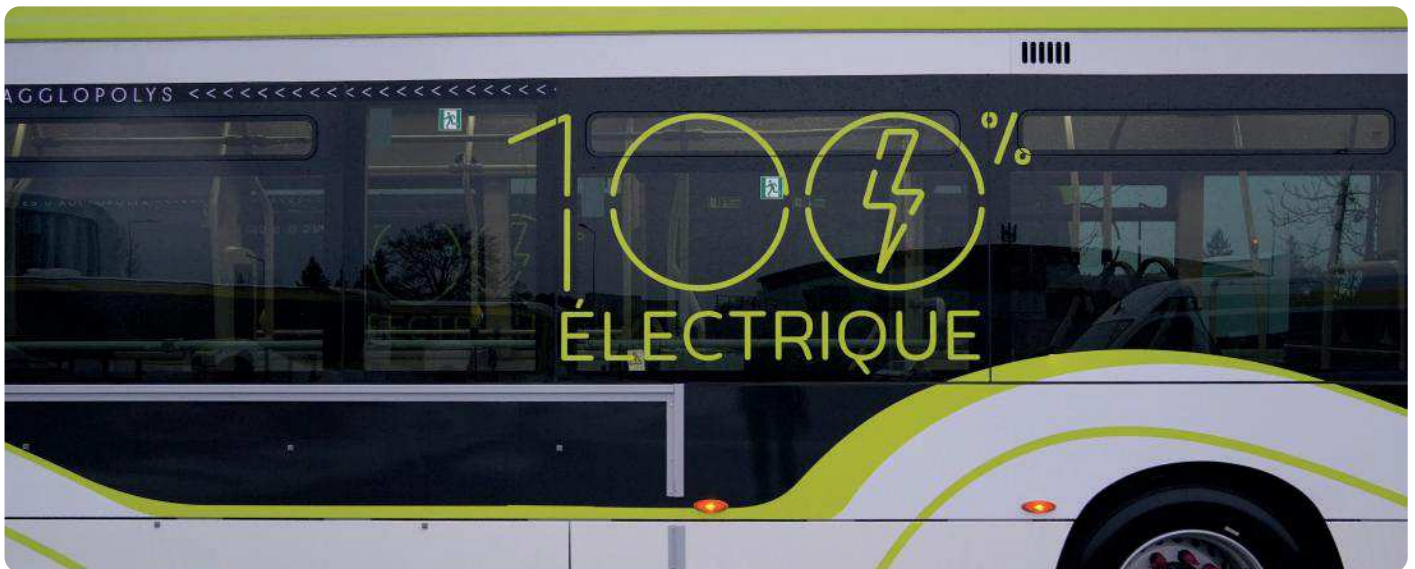
La Capitainerie est le bâtiment emblématique du Lac de Loire, à la fois pour son architecture labellisée « **Architecture Contemporaine Remarquable** » et pour son rôle futur de lieu de convivialité.

Sa réhabilitation conservera l'aspect originel de ce bâtiment des années 1970. À l'étage, **un restaurant « bistronomique » proposera une cuisine raffinée mais accessible, complété par une offre snacking** en rez-de-chaussée. Avec ses 500 m² sur quatre niveaux et sa terrasse panoramique de 150 m² offrant **une vue unique sur la Loire**, la Capitainerie sera le pivot du renouveau du site.

L'établissement, ouvert toute l'année avec une activité renforcée au printemps et en été, ouvrira ses portes pour la saison d'été 2026.

Une vision globale des bords de Loire

Le projet du Lac de Loire s'inscrit dans une dynamique plus large de réappropriation de la Loire et de ses abords, aux côtés d'initiatives comme le futur parc urbain de la Bouillie ou la passerelle sur la Loire portée par le Conseil départemental de Loir-et-Cher.



DEUX BUS ÉLECTRIQUES SUPPLÉMENTAIRES SUR LE RÉSEAU AZALYS

Agglopolys poursuit l'électrification de sa flotte de bus Azalys.

2 nouveaux **bus électriques** remplaceront en novembre 2 bus diesel de 18 ans d'âge. Cette initiative démontre la volonté d'Agglopolys d'investir dans des solutions de **transport écologiques et innovantes**. Ces véhicules à zéro émission directe de CO2 participent à l'amélioration de la qualité de l'air, à la réduction des nuisances sonores et à **l'accélération de la transition énergétique**.

Ces acquisitions portent à 14 le nombre de bus électriques au sein d'une flotte de 44 bus (soit 32% du parc). Ces bus seront en exploitation dans un premier temps majoritairement sur les lignes A, B et F mais seront amenés à rouler sur toutes les lignes.

Une livrée particulière a été commandée par Agglopolys et Keolis pour l'un d'entre eux en raison de sa livraison au moment du festival bdBoum. **Un dessinateur de bandes dessinées, bien connu des blaisois pour « ses créatures monstrueuses », s'est prêté au jeu pour imaginer l'habillage de ce bus.** Effet surprise garanti lorsque vous le croiserez !

Contact

Relais Azalys - 49 avenue Jean Laigret à Blois
09 69 36 93 41
azalys.agglopolys.fr



TROUVEZ VOTRE TRAJET GRÂCE À LA NOUVELLE APPLICATION TRANSIT !

Azalys s'associe avec Transit pour simplifier vos déplacements sur le territoire d'Agglopolys.

Indiquez les points de départ et d'arrivée ainsi que le jour et l'horaire de votre trajet et ce calculateur d'itinéraire vous propose les meilleurs modes de déplacements en regroupant l'ensemble de l'offre de mobilité du territoire : transport en commun, train, autopartage, vélo, trottinette, à pied.

Une interface fluide et de nouvelles fonctionnalités

- **Repérez en temps réel votre bus ou votre car Azalys sur la carte** (lignes urbaines A à H, lignes périurbaines L15 à L32, lignes scolaires S1 à S75)
- **Visualisez en un clic toutes les mobilités d'Agglopolys présentes autour de vous**
- **Utilisez le calculateur d'itinéraire vélo intégré** et sélectionnez le trajet le plus adapté (% de voies sécurisées, temps de parcours)
- **Achetez des PASS occasionnels Azalys**
- **Restez informé en temps réel des perturbations** sur toutes les lignes Azalys
- **Retrouvez les informations pratiques Azalys** (horaires, plans, tarifs, contacts) dans la rubrique "Obtenir de l'aide"

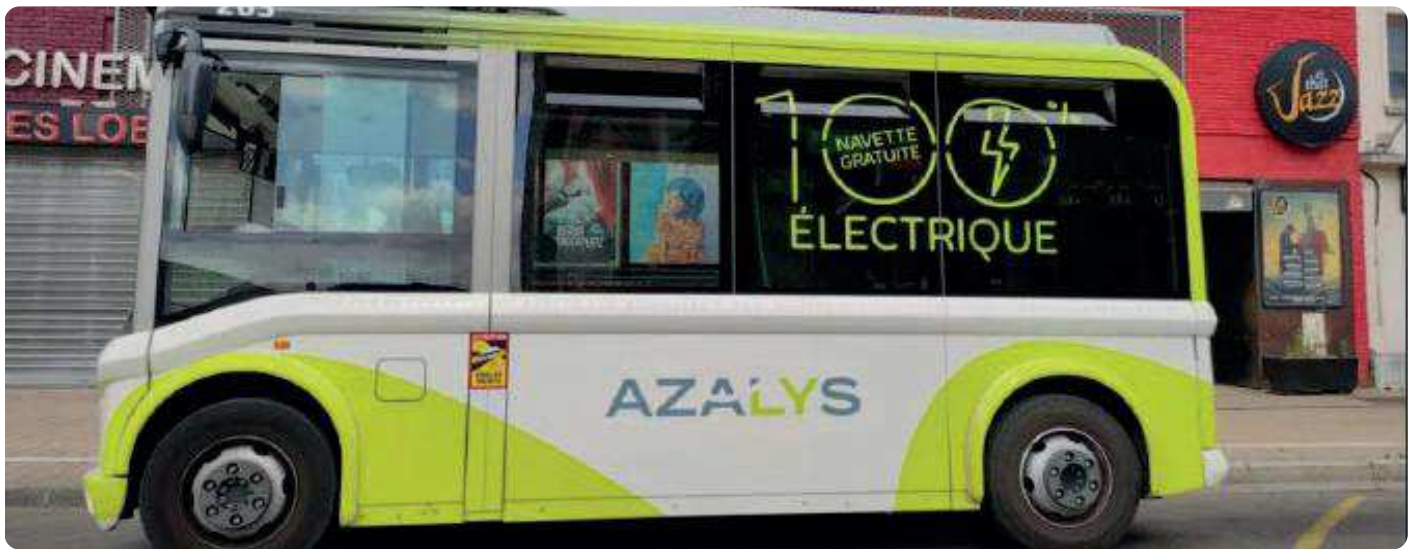
Comment ça marche ?

1. Téléchargez gratuitement l'application Transit (Play Store et l'App Store).
2. Personnalisez l'application avec l'icône Transit à la 1^{ère} connexion
3. Profitez gratuitement de toutes les fonctionnalités "Royales" de Transit sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys.



Contact

Relais Azalys - 49 avenue Jean Laigret à Blois
09 69 36 93 41
azalys.agglopolys.fr



EXPÉRIMENTATION D'UNE 3^e NAVETTE DE CENTRE-VILLE GRATUITE

Agglopolys expérimente du 3 novembre 2025 au 10 avril 2026 une navette de centre-ville gratuite au départ du « parking relais » du Jeu de Paume pour faciliter l'accès en ville.

Une offre parking relais et navette pour une mobilité facilitée

La création d'une offre **P+R (Parking + Relais)** répond à plusieurs enjeux :

- **Limiter le trafic en centre-ville**, pour des voiries plus apaisées, moins de pollution, moins de bruit et davantage de sécurité.
- **Offrir une solution gratuite et pratique** aux visiteurs et salariés du centre-ville pour se stationner sans contrainte.

La navette N3, expérimentée durant cinq mois, s'adresse plus particulièrement aux salariés du secteur République (administrations, commerces, services : environ 1 000 personnes) ainsi qu'aux visiteurs en provenance des axes Nord de Blois.

Une mobilité multimodale encouragée

Cette expérimentation, qui s'inscrit dans la **politique publique des mobilités d'Agglopolys**, et plus précisément dans le cadre du volet "Déplacements" du PLUi, favorise l'intermodalité entre voitures, **transports collectifs et mobilités douces**. En complément, un parc à vélos sécurisé sera installé au parking du Jeu de Paume courant 2026, ainsi que des emplacements pour trottinettes.

Horaires

La navette N3 circulera du lundi au samedi. Les départs se feront à une intervalle de 20 min (augmentée à 30 min lors des pics de circulation).

Horaires au départ du Jeu de Paume

Du lundi au vendredi

Matin : 7h30 ; 8h ; 8h30 ; 8h50 ; 9h10

Midi : 11h50 ; 12h15 ; 12h40 ; 13h ; 13h20 ; 13h40

Soir : 17h ; 17h30 ; 18h ; 18h20 ; 18h40

Samedi : 9h ; 9h20 ; 9h40 ; 10h ; 10h20 ; 10h40 ; 11h ; 11h20 ; 11h40 ; 12h ; 12h20 ; 12h40 **et** 14h ; 14h20 ; 14h40 ; 15h ; 15h20 ; 15h40 ; 16h ; 16h20 ; 16h40 ; 17h ; 17h20 ; 17h40





TRANSPORT : LE PÔLE D'ÉCHANGES SCOLAIRES MODERNISÉ ET VÉGÉTALISÉ

Les bus acheminent les élèves du blaisois au Pôle d'Échanges Scolaires situé rue Honoré de Balzac à Blois, d'où ils rejoignent ensuite leur établissement à pied ou en navette.

Ouvert en 2010, les conditions de ce site accueillant 1000 élèves par jour en transit entre leur lieu de résidence et leur collège ou lycée n'étaient pas optimales : peu d'ombre, peu d'abris voyageurs pour attendre son car, et beaucoup de surface en enrobé...

Des travaux ont donc été menés par Agglopolys durant l'été 2025 pour **rendre ce site plus attractif et accueillant** pour les voyageurs (végétalisation du site, pose de mobiliers, éclairage, signalétique et informations voyageurs repensés...) et **concourir à l'atténuation du changement climatique** (désimperméabilisation, végétalisation, économie d'énergie, tri des déchets).

Les habitants du quartier sont quant à eux désormais invités à investir le site lorsque celui-ci n'est pas réservé à la circulation des cars, c'est-à-dire en dehors de la période scolaire du lundi au vendredi. Apprendre à faire du vélo, se retrouver entre enfants voisins pour jouer au ballon ou à la marelle, c'est désormais possible !

Contact

Relais Azalys - 49 avenue Jean Laigret à Blois
09 69 36 93 41
azalys.agglopolys.fr



RÉNOV'HABITAT : VENEZ VOUS INFORMER !

Rénovation énergétique, adaptation de logement, vétusté... Quel que soit votre projet, venez vous informer sur le dispositif Rénov'Habitat !

Agglopolys a souhaité renforcer sa politique d'amélioration de l'habitat privé en créant un dispositif ambitieux : Rénov'Habitat. Dans le maquis des aides et démarches commerciales, c'est un accompagnement complet, personnalisé et gratuit qui vous est proposé.

- Des conseils techniques pour réaliser vos travaux
- Un appui administratif pour vous aider dans vos démarches
- Des aides financières pour alléger votre facture

Rénovation énergétique

Vous ne souhaitez plus souffrir du froid l'hiver et de la chaleur l'été, mais ne savez pas quels travaux effectuer pour optimiser le **confort thermique** de votre maison ? Vous envisagez des travaux pour **réduire votre facture** énergétique mais vous vous interrogez sur les **aides financières** ?

Adaptation du logement

Vous aimeriez **adapter votre logement à votre âge ou à votre handicap** en remplaçant votre baignoire par une douche de plain-pied ou en installant une rampe d'accès extérieure, mais ne savez pas de quelles aides financières vous disposerez ?

Vétusté

Votre logement est très dégradé et vous souhaitez le **réhabiliter pour vivre dans de meilleures conditions**, mais vous ne savez pas comment vous y prendre ?

A vos agendas, ces événements sont faits pour vous :

Réunion publique le mercredi 5 novembre

Grange du Moulin d'Arrivay, 14 rue du Moulin, Fossé
De 18h30 à 20h
Entrée libre

Permanence d'information le vendredi 7 novembre

Espace France Services, 4 rue Gustave Marc,
Veuzain-sur-Loire
De 9h30 à 11h
Sur rendez-vous

Soirée spéciale «économies d'énergie» le mercredi 10 décembre

- Balade thermographique de 18h à 19h15 sur inscription (visualisation des pertes de chaleur des maisons en direct sur une caméra)
- Conférence sur la rénovation thermique à 19h15 en entrée libre.
Salle du Préau, Mairie, 15 rue des Écoles,
Saint-Gervais-la-Forêt

Contact

Service Habitat d'Agglopolys
02 54 56 46 99 - habitat@agglopolys.fr



SOIRÉE SPÉCIALE PANNEAUX SOLAIRES

Pouvez-vous installer des panneaux solaires sur votre toiture pour produire de l'eau chaude ou de l'électricité ? A quel coût ? Est-ce rentable ? Avec quel artisan ?

Jeudi 6 novembre 2025 à 18h à Blois

Testez le potentiel solaire de votre toiture

Toutes les informations sur :

- la différence entre les **panneaux solaires thermiques et photovoltaïques**
- le **coût** d'une installation, les **aides financières** et les **démarches** à effectuer
- le cadastre solaire d'Agglopolys
- les règles de **rachat de l'électricité**
- comment trouver un **professionnel RGE**
- les fraudes et le démarchage abusif

Auditorium Samuel-Paty
Bibliothèque Abbé-Grégoire
4/6 place Jean-Jaurès

Organisé par Agglopolys en collaboration avec l'ADIL 41

Entrée libre



agglopolys.cadastre-solaire.fr



Bon à savoir !

Depuis le 1^{er} octobre 2025, profitez d'un taux de **TVA réduit à 5,5%** pour les installations **< 9 kW** sous conditions de pose de panneaux à haute **performance environnementale**.



LE JEU DE PAUME : DEMANDEZ LE PROGRAMME ! NOVEMBRE 2025/FÉVRIER 2026

SPECTACLES/CONCERTS



Ben Mazué Complet

Mercredi 5 novembre à 20h30

Après la victoire de la musique pour le meilleur concert en 2022, Ben Mazué revient avec un tout nouveau spectacle !

Places assises numérotées :
40 à 50 €

PMR/ACC : 40 €*



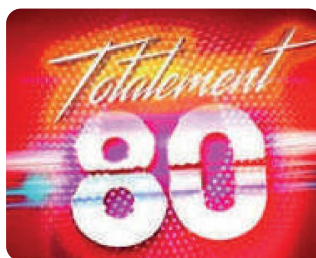
Ibrahim MAALOUF

Jeudi 6 novembre à 20h

Entouré d'un quintet de jazz virtuose, Ibrahim réinterprète l'un des chefs-d'œuvre les plus emblématiques de la diva égyptienne : « Alf Leila Wa Leila » (Les Mille et Une Nuits) en y insufflant une profondeur et une modernité imprégnées de sa sensibilité artistique.

Places assises numérotées :
49 à 69 €

PMR/ACC : 46 €*



Totement 80

Jeudi 4 décembre à 20h

Retrouvez les artistes des plus célèbres chansons des années 80 « Est-ce que tu viens pour les vacances ? » « Nuit de folie » « Ça plane pour moi » « Just an illusion » « Tout doucement »... Ces incontournables seront interprétés par les chanteurs originaux de ces tubes !

Places assises numérotées :
39 à 59 €

Renseignements et réservations :
cheyenneprod.com et points de vente habituels



Elodie Poux Complet

Vendredi 12 décembre à 20h

Elodie Poux « Le syndrome du Papillon » version grandes salles, c'est la même Elodie avec en plus de la vidéo, des effets spéciaux, des décors incroyables et pleins d'autres surprises.

Places assises numérotées :
39 à 49 €

PMR/ACC : 39 €*

SPECTACLES/CONCERTS



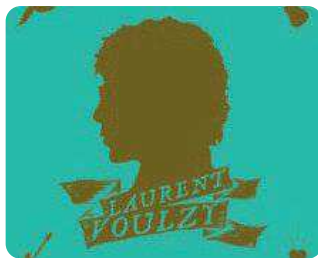
Michel JONASZ

Vendredi 30 janvier à 20h

Les 3 complices, Jonasz, Katché et d'Angelo, reviennent sur scène avec un album joyeux et festif dans lequel ils revisitent dans un esprit Soul et R&B les plus connues des chansons de Jonasz. Avec en invité surprise, Ben l'Oncle Soul.

Places assises numérotées :
49 à 69 €

PMR/ACC : 49€*



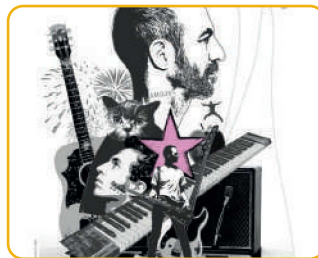
Laurent VOULZY

Mercredi 4 février à 20h30

Laurent Voulzy revient sur scène avec ses chansons emblématiques dans une nouvelle dimension entre rêves et envolées lumineuses.

Places assises numérotées :
49 à 65 €

PMR/ACC : 45€*



CALOGERO - Théâtre Tour

Jeudi 5 février à 20h

Après avoir sillonné les Zénith et Arena, Calogero revient dans des lieux plus intimistes avec une sélection de ses morceaux présentés dans des versions inédites.

Places assises numérotées :
39 à 85 €

PMR/ACC : 39€*

* Réservations dans les points de vente officiels et sur az-prod.com

Infos et réservations pour PMR/groupe/CSE, uniquement chez AZ PROD : 02 47 31 15 33.

SALONS/ÉVÉNEMENTS



Marché aux tissus et loisirs créatifs

Dimanche 9 novembre de 9h30 à 17h

Passionnés de couture, de création textile ou de loisirs créatifs, rendez-vous au marché aux tissus Tisséade, l'événement incontournable pour tous les amoureux du « fait main » !

- Entrée libre et gratuite
- Renseignements sur tisseade.com



Nuit de l'orientation

Vendredi 28 novembre de 14h à 20h30

Destinée aux 15 à 25 ans, la « Nuit de l'orientation » permet d'accompagner dans la construction d'un projet — dans une ambiance conviviale et volontairement festive qui favorise les contacts et les échanges.

- Entrée libre et gratuite
- Contact : contact@loir-et-cher.cci.fr ou 02 54 44 64 00



Forum de l'orientation et des métiers

Vendredi 16 janvier de 9h à 12h et 13h à 17h et samedi 17 janvier de 9h à 16h30

Des spécialistes de l'orientation répondent à toutes vos questions sur les formations, les métiers, les études à l'étranger... Forum ouvert aux élèves, étudiants, familles et à tous les publics.

Le Jeu de Paume

66 avenue de Châteaudun 41 000 Blois
02 18 14 24 95
agglopolys.fr

SPORT



- **Samedi 1^{er} novembre** face à Evreux
- **Samedi 15 novembre** face à Denain
- **Dimanche 7 décembre** face à Poitiers
- **Vendredi 19 décembre** face à Antibes
- **Samedi 27 décembre** face à Roanne
- **Samedi 24 janvier** face à Châlons-Reims
- **Samedi 7 février** face à Hyères-Toulon
- **Mardi 17 février** face à Gries-Souffel

Contact

ADA Blois Basket
59 bis Avenue de Châteaudun à Blois
02 54 58 30 37 - ada-basket.com



AGGLOPOLYS, UN TERRITOIRE OÙ ENTREPRENDRE

Agglopolys met à disposition des entreprises un large panel de services et de dispositifs pour entreprendre, réussir et innover.

Sur le territoire de la Communauté d'agglomération de Blois, les entreprises bénéficient d'un parcours résidentiel privilégié.

Pépinières d'entreprises, hôtels d'entreprises aux bureaux modernes et accueillants, ateliers relais tout équipés ou à aménager dans des villages d'entreprises, zones d'activités dédiées à l'artisanat, aux PME-PMI ou aux grandes implantations..

Chefs d'entreprises, porteurs de projets, Agglopolys vous accompagne

Si vous êtes chef d'entreprise ou souhaitez le devenir, d'Agglopolys vous accompagne dans vos projets. Parce que réussir la création et le développement de son entreprise demande de l'organisation, Agglopolys se charge de trouver aux chefs d'entreprises des **solutions adéquates** (immobilier, foncier, financement, recherche de partenaires, recrutement, formalités diverses...), **en collaboration étroite avec ses différents partenaires** (agence DEVUP, chambres consulaires, SEM patrimoniale Territoires Développement, etc.).

> Aide à la création d'entreprise

Agglopolys soutient ou participe à plusieurs dispositifs d'accompagnement à la création d'entreprises :

- **Mature Entreprise** : couveuse d'entreprises pour tester son projet avant la création
- **Initiative Loir-et-Cher** : prêts d'honneur aux créateurs d'entreprises
- **ADIE** : micro-crédit pour les créateurs exclus du système bancaire

> Aide à l'implantation et à l'extension

Agglopolys et son réseau de partenaires se chargent de trouver aux chefs d'entreprises des **solutions immobilières et foncières adaptées** à leur besoin.

En fonction de la réglementation en vigueur et pour certains projets de création ou de développement d'entreprise, Agglopolys peut accompagner ces projets par des aides sur l'investissement immobilier. Le Conseil Régional peut aussi abonder ces aides.

> Aide aux hébergements hôteliers

Le fonds communautaire d'aide aux hébergements hôteliers soutient le développement de l'offre hôtelière, contribue au **développement touristique durable du territoire**, accompagne la montée en gamme des établissements. Ces aides peuvent être mobilisées dans le cadre de **travaux d'investissement immobilier** y compris pour l'hôtellerie de plein air.

> Soutiens aux commerces et aux TPE

Agglopolys, dans le cadre de sa politique locale de soutien aux activités commerciales, a mis en place un dispositif **d'aide aux commerces et très petites entreprises situés sur son territoire**.

Objectif : Renforcer l'attractivité du commerce de proximité et le maintien d'activités dans les centres-villes et centres-bourgs

Conditions requises pour les artisans, commerçants et prestataires de services (existants ou en création) :

- Être inscrit au répertoire des métiers ou au registre du commerce
- Réaliser un chiffre d'affaires annuel < 1 000 000 M€ HT
- Ne pas être situé dans un parc d'activités économiques
- Ne pas avoir bénéficié de ce dispositif pendant les 3 dernières années

Activités exclues de l'éligibilité du règlement :

- Les agences de services (immobilières, bancaires, assurances, courtages, intérim...)
- Les professions libérales, les pharmacies, les commerces saisonniers, les micro-entrepreneurs (sauf ceux disposant d'un local commercial)
- Les commerces de gros, les activités d'hébergements
- Les locataires d'Agglopolys

Nature des investissements subventionnables :

- Les aménagements immobiliers (travaux liés aux économies d'énergie, de mise en accessibilité et mise aux normes, amélioration des conditions de travail et de sécurité...)
- La rénovation et l'extension des devantures, enseignes, vitrines
- L'équipement des véhicules de tournées, pour les artisans/commerçants « alimentaires »
- Les investissements en matériel, pour les artisans/ commerçants « alimentaires », en complément de travaux sur l'immobilier et s'ils apportent une réelle plus-value à l'entreprise, et sans dépasser 30 % du montant des travaux subventionnables. Condition levée si le matériel est considéré comme non transportable, s'apparentant à de l'immobilier.

Forme et montant de l'aide (règlement complet sur agglopolys.fr) :

- Investissement minimum subventionnable : 4 000 € HT
- Taux d'aide maximum : 30 % bonifié à 50 % pour les investissements en faveur de la transition écologique (économie d'eau, énergie, déchets...)
- Subvention plafonnée : 5 000 €
- Les dépenses ne doivent pas être engagées avant de recevoir l'accusé de réception de la demande d'aide par Agglopolys.

> « Bonus à l'installation » pour les commerces

Agglopolys soutient l'installation de nouveaux commerçants dans les centres-villes/ centres-bourgs grâce à son dispositif « bonus à l'installation ».

Objectif : Lutter contre la vacance commerciale **dans les centres-villes et centres-bourgs** et encourager l'installation de nouveaux commerçants dans les locaux vacants ciblés.

Comment ?

Grâce à une aide financière sous forme d'une subvention entre 1000 et 3000 €, en fonction du montant du loyer, versée au porteur de projet. Combiné à des négociations de loyer avec les propriétaires.

> Être accompagné dans la transition écologique de son entreprise

Afin d'aider les entreprises dans la **gestion des eaux pluviales** sur leur site, Agglopolys propose un accompagnement personnalisé et gratuit, ouvert à toutes les entreprises du territoire. Réalisé par l'assistant à maîtrise d'ouvrage d'Agglopolys, il permet de bénéficier de **conseils techniques simples et des solutions adaptées** aux contraintes spécifiques de chaque site afin d'infiltrer l'eau au plus près du point de chute.

En matière d'énergie, Agglopolys vient de mettre en place, à titre expérimental, **un conseil neutre et gratuit** pour aider les entreprises à y voir plus clair sur les opportunités et obligations en matière de **production d'énergie photovoltaïque** sur leur site.

Pour faire **des économies d'électricité et lutter contre la pollution lumineuse nocturne**, un partenariat avec l'Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturnes permet aux entreprises de bénéficier d'un diagnostic et de préconisations simples à mettre en place.

Agglopolys peut également apporter un appui sur d'autres thématiques (mobilité, déchets...) pour soutenir la **transition écologique des entreprises**.



> Vous êtes propriétaire de locaux d'activité et cherchez des locataires ?

Agglopolys accompagne les entreprises dans leur recherche de foncier et d'immobilier. Si vous êtes propriétaire ou avez connaissance de biens immobiliers (locaux commerciaux, bureaux, commerces...) à la vente ou à la location, faites-les connaître à la direction développement économique et touristique d'Agglopolys.

Contact

Direction développement économique et touristique
Hôtel d'agglomération 1 rue Honoré de Balzac - 41000 Blois
02 54 90 35 22 - dev-eco@agglopolys.fr



LE LAB : L'ESPACE COLLABORATIF POUR ENTREPRENDRE

Plus qu'un lieu de travail, le Lab se veut être un véritable lieu de vie et d'émulation des projets.

Le Lab, pôle d'entreprises d'Agglopolys, situé à Blois, regroupe un **espace de coworking, des bureaux, ateliers et locaux mixtes, en pépinière ou hôtel d'entreprises, avec des prestations clé en main** : très haut débit par fibre optique, salles de réunion, espaces détente et repas, conciergerie, parking privé...

Un animateur sur site accompagne les entreprises hébergées et organise des **événements réguliers** consacrés à l'entrepreneuriat, des **ateliers et conférences** ouverts à toutes les entreprises d'Agglopolys.

La pépinière soutient les créateurs d'entreprises en leur offrant, en plus d'une **solution d'hébergement à tarif attractif, un accompagnement personnalisé** (conseil, suivi d'activité). La vie en pépinière permet aux entreprises **d'échanger, de s'entraider, d'étoffer leurs réseaux**.

Le coworking est un **espace de travail partagé**, permettant aux **entrepreneurs nomades, indépendants ou télétravailleurs** de se retrouver dans un cadre professionnel et convivial. **Des bureaux et salles de réunion** peuvent également être loués à la demande.

L'hôtel d'entreprises héberge les entreprises matures ou en développement.

Contact

3/5 rue Roland Garros à Blois
07 85 66 83 23 - 02 54 74 72 21
lelab.agglopolys.fr



LA MISSION LOCALE

La mission locale, un service public de proximité pour aider les jeunes à surmonter les obstacles à leur insertion professionnelle.

La Mission Locale du Blaisois, que soutient Agglopolys, **accompagne les jeunes de 16 à 25 ans à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale** (jeunes déscolarisés, apprentis, salariés, demandeurs d'emploi inscrits ou non à France travail...).

Ils sont accompagnés, selon leur situation pour :

- Préciser leur **orientation professionnelle**, accéder à une formation
- Rencontrer des employeurs pour trouver un **stage, un apprentissage, un emploi**
- Obtenir une **aide financière** pour faciliter leurs démarches
- **Passer le permis de conduire**
- **Rechercher un logement**, prendre soin d'eux
- Rencontrer d'autres jeunes, **préparer un projet de vacances ou de voyage**.

Ces services sont totalement gratuits.

Contact

02 54 52 40 40 / secretariat@mlblois.com
mlblois.com

Siège : 15 avenue de Vendôme à Blois
Antenne Mirabeau : 16 rue Mirabeau à Blois
Permanence à Veuzain-sur-Loire : 32 rue de l'écrevissière (Onzain).



LE BUREAU INFORMATION JEUNESSE DE LOIR-ET-CHER

Le BIJ 41 accueille et informe les jeunes sans rendez-vous dans ses locaux à Blois.

Un lieu ressource

L'accueil est gratuit, anonyme et sans rendez-vous. Sa mission : fournir une information claire, gratuite et accessible à tous.

Au BIJ41, vous trouverez des infos pratiques et actualisées, sous forme de fiches d'infos, de guides régionaux, de brochures locales... Sur les thèmes : **Etudes / Métiers / Emploi et petits boulots / Formation continue / Mobilité internationale / engagement citoyen / Vie quotidienne / Projets initiatives / Logement / Santé / Culture / Loisirs / Vacances / Europe et étranger.**

Le BIJ41 met à disposition des ordinateurs en **accès libre et gratuit pour un accompagnement numérique.**

Un programme d'animations

Le BIJ41 élabore un programme d'animations (ateliers, forums, stands...) afin de rendre l'information pratique, vivante et dynamique. Ces animations se déroulent dans les locaux du BIJ ou hors les murs.

Le BIJ41 organise les forums :

- **Jobs d'été et d'alternance** : pour mettre en relations les jeunes qui recherchent un emploi ou une alternance avec les entreprises : 19 mars 2025 à Blois, Vineuil et Veuzain-sur-Loire.
- **Service civique** : informations sur l'engagement en service civique et mettre en relation les jeunes avec les structures qui recherchent des volontaires dans le département.

Par ailleurs, le BIJ41 coordonne et anime 3 dispositifs :

- **Promeneurs du Net** : des professionnels présents sur les réseaux sociaux pour répondre aux questions des jeunes et des parents.
- **La Boussole des Jeunes** : Mise en relation des 15-30 ans avec des professionnels via une plateforme en ligne sur la formation, l'emploi et le logement.
- **Le Réseau départemental des acteurs jeunesse (RédaJ)** : développer une politique jeunesse partagée et structurée, proposer une articulation et un maillage entre les professionnels ainsi que leur professionnalisation.

Permanences

- **PIMMS de Blois**
Un mercredi après-midi par mois, entre 14h et 17h, prise de RDV au 02 54 45 34 54 / 11 place Coty à Blois
- **Point Information Jeunesse de Vineuil**
17, rue Victor Hugo à Vineuil - 02 54 50 00 72
rij@vineuil41.fr
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 16h30 à 18h
Mercredi de 14h à 18h
- **Relais Information Jeunesse de Veuzain-sur-Loire**
25 rue de la Justice à Onzain - 02 54 20 89 96
polejeunesse@onzain.fr
Horaires : Mardi et vendredi de 16h30 à 19h
Mercredi de 14h à 19h

Contact

15 avenue de Vendôme à Blois - 02 54 78 54 87
contact@infojeune41.org www.infojeune41.org

Horaires : Lundi, mercredi, jeudi et vendredi, de 13h30 à 18h.



L'ÉCOLE DE LA 2^e CHANCE

Un parcours d'accompagnement pour définir son projet professionnel et accéder à un emploi ou une formation.

L'école de la 2^e Chance (E2C) Val de Loire est un dispositif **d'insertion professionnelle sociale et citoyenne** qui bénéficie du soutien d'Agglopolys. Elle s'adresse aux **jeunes de 16 à 30 ans sans qualification**, motivés pour construire un projet d'emploi

Efficace et rapide, le parcours de formation dure 6 mois en moyenne. La durée dépend du projet professionnel de chacun et peut durer jusqu'à 9 mois et plus.

Les objectifs de la formation :

- L'apprentissage ou la consolidation des savoirs de base : français, mathématiques, informatique, anglais.
- Des séquences en entreprise qui permettent de découvrir des activités professionnelles, de tester et de valider des compétences.
- L'élaboration d'un parcours d'accès à l'emploi et/ou à la formation qualifiante.
- La mise en œuvre de projets socioculturels et sportifs permettant le développement des compétences sociales et personnelles.

La pédagogie innovante est basée sur le principe de l'Approche par Compétences (APC). Le suivi de chaque stagiaire, est individualisé.

Les inscriptions sont permanentes, les entrées sont possibles toute l'année.

Réunions d'information tous les vendredis à 9h.

Contact

Secrétariat E2C Blois - 02 54 78 70 90/ e2c-tours.org



L'EAU DE BLOIS/AGGLOPOLYS

Agglopolys assure le service d'eau potable soit avec l'Eau de Blois/ Agglopolys, soit par

L'Eau de Blois/Agglopolys a pour mission la production, le transport, le stockage et la distribution de l'eau potable.

Elle doit, pour ce faire :

- **Assurer l'entretien, la maintenance, le renouvellement des réseaux, ouvrages, équipements ;**
- **Contrôler la qualité de l'eau**, du service rendu de manière générale ;
- **Assurer la relation avec les usagers** (gestion des abonnements, relève, facturation et recouvrement, information...);
- **Investir, adapter le patrimoine** aux besoins, au contexte réglementaire et aux évolutions techniques.

Communes concernées par l'Eau de Blois/ Agglopolys :

Averdon, Blois, Candé-sur-Beuvron, Chailles, Champigny-en-Beauce, Chaumont-sur-Loire, Cheverny, Cour-Cheverny, Fossé, Françay, Herbault, Marolles, Molineuf, Orchaise, Rilly-sur-Loire, Saint-Gervais-la-Forêt, Saint-Sulpice-de-Pommeray, Santenay, Seur, Villebarou, Villerbon et Vineuil.

Tarifs sur agglopolys.fr

Contact

L'eau de Blois/Agglopolys - 1 rue Honoré de Balzac à Blois

Tél. 0 806 000 139 (coût d'un appel local) aux heures d'ouverture du service clientèle + 24h/24 pour les urgences techniques.

eau@agglopolys.fr – eaudeblois.agglopolys.fr



L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Vous êtes concerné par l'assainissement collectif si votre habitation est raccordée à un réseau d'assainissement. Le plus souvent, ces habitations sont situées dans les milieux urbanisés ou

Agglopolys gère les **lagunes**, les **stations d'épuration**, l'entretien du **réseau public** et des branchements, réalise les études et les travaux des postes de refoulement, des stations d'épuration, des extensions et des **améliorations du réseau public...** Objectif : assurer un rejet de qualité des eaux usées traitées vers le milieu naturel.

Services aux particuliers

Pour toutes vos demandes (obstruction de canalisations situées sous le domaine public jusqu'en limite de propriété, demande de raccordement...), contactez le 0806 000 139.

L'entretien de la partie du branchement situé en domaine privé est entièrement à la charge du propriétaire.

Pour connaître les tarifs (branchements, redevance et participation pour le financement de l'assainissement collectif) : agglopolys.fr

Contact

Agglopolys - Hôtel d'Agglomération 1 rue Honoré de Balzac à Blois

Tél. 0806 000 139 ou assainissement@agglopolys.fr

L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Conseil et accompagnement

Agglopolys conseille et accompagne au quotidien les usagers dans la construction et l'entretien de leur assainissement non collectif pour leur permettre de disposer d'une installation durable et adaptée :

- **Sensibilisation** des propriétaires d'installations obsolètes à la réhabilitation.
- Nécessité et obligation d'entretien.
- **Accompagnement** de ceux qui désirent s'inscrire dans une démarche de protection de l'environnement en réhabilitant leur installation.

Contrôle

Agglopolys exerce également des missions de **contrôle des installations**, conformément à la réglementation en vigueur : lors du dépôt des permis de construire (maisons neuves) ou en cas de réhabilitation d'assainissements obsolètes, Agglopolys, avec le Conseil départemental de Loir-et-Cher, vérifie et valide les projets d'assainissement.

Durant les travaux, l'utilisateur a obligation d'informer Agglopolys de l'avancement des travaux afin que le technicien du

Conseil départemental passe vérifier leur bonne exécution par rapport au projet validé.

Agglopolys réalise également les contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien ainsi que les contrôles préalables aux ventes.

Coût des interventions

Les contrôles de conception et de réalisation, ainsi que le diagnostic de vente (désormais obligatoire lors de la vente d'un bien), sont facturés au propriétaire. Le contrôle de bon fonctionnement et d'entretien revient à l'occupant.

Le coût des interventions est révisé au 1^{er} janvier de chaque année.

Pour connaître le tarif en vigueur : agglopolys.fr

Contact

Agglopolys - Hôtel d'Agglomération 1 rue Honoré de Balzac à Blois

Tél. 0806 000 139 ou assainissement@agglopolys.fr



EAUX USÉES : LES BONS GESTES

Bien entretenir son installation des eaux usées et adopter les bons réflexes, c'est protéger son logement et l'environnement.

Comment entretenir mon installation ?

Afin de préserver l'état de mon installation, ainsi que l'environnement, un entretien régulier est essentiel :

- **Fosse septique / Fosse toutes eaux** : une vidange complète doit être effectuée par une entreprise agréée tous les 4 ans en moyenne.
- **Pré-filtre** : nettoyage 2 fois / an environ.
- **Bac dégraisseur** : retrait des graisses flottantes tous les trimestres et vidange complète 2 fois / an.
- **Pompe de relevage** : nettoyage 1 à 2 fois / an.

Quelles sont les bonnes pratiques ?

Afin de garantir la longévité de mon installation, **je ne dois pas déverser dans les canalisations** (lavabo, évier, toilettes...) :

- **Huiles** (vidange, friture) : je les dépose à la déchetterie.
- **Produits dangereux** (peintures, liquides corrosifs, solvants...) : je les dépose à la déchetterie.
- **Médicaments** : je les rapporte à mon pharmacien.
- **Déchets solides** (mégots de cigarettes, lingettes, protections hygiéniques, préservatifs) : je les jette à la poubelle.



LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES (GIEP)

Infiltrer l'eau de pluie directement là où elle tombe, c'est limiter les inondations, protéger l'environnement et préserver la ressource en eau.

Les limites du réseau d'assainissement classique

Le dérèglement climatique et l'urbanisation croissante génèrent des volumes d'eaux pluviales de plus en plus importants. Les systèmes d'assainissement sont fréquemment saturés avec des risques de débordement des réseaux sur la voie publique (inondation) ou de déversement dans les milieux naturels.

Pour faire face à ces situations, les investissements sont de plus en plus coûteux : renforcement des réseaux, construction de bassins d'orage, surdimensionnement des stations d'épuration...

Une autre solution existe : réduire les apports d'eau dans les réseaux par une gestion de l'eau de pluie au plus près de son lieu de précipitation, on parle de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP). L'enjeu est de « déconnecter » l'eau pluviale du réseau d'assainissement en permettant son infiltration immédiate dans les sols.

Elle permet alors aux nappes phréatiques, qui constituent des volumes d'eau douce souterraine, de se recharger. Elle permet aussi aux cours d'eau, indispensables au maintien de la biodiversité, d'être alimentés l'été.

Une évolution vers la gestion intégrée des eaux pluviales

Agglopolys est engagée dans une politique ambitieuse de Gestion Intégrée des Eaux Pluviales, qui consiste à :

- **gérer la pluie au plus près du lieu où elle tombe ;**
- **ne pas mettre l'eau en mouvement ;**
- **limiter l'imperméabilisation et favoriser les végétaux et la biodiversité**

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) de la Communauté d'agglomération de Blois, en vigueur depuis le 13 janvier 2023, définit les règles nouvelles à respecter dans ce domaine. Il prévoit la gestion de l'eau de pluie à l'échelle de chaque parcelle aménagée. L'ensemble des acteurs publics et privés est appelé à s'engager dans cette démarche :

- **Domaine public** : Il s'agit de saisir chaque opportunité d'infiltration des eaux pluviales lors de nouvelles constructions ou de l'aménagement du patrimoine bâti existant.
Par exemple : réaménagement d'une cour d'école, d'une place de village, d'un parking...
- **Domaine privé** : Entreprises, promoteurs immobiliers, constructeurs, comme les particuliers, sont encouragés par Agglopolys à mettre en place des solutions de gestion intégrée des eaux pluviales.

Pour les particuliers en maison individuelle, il s'agit de déconnecter ses gouttières du tout-à-l'égout pour stocker ou infiltrer l'eau de pluie à la parcelle. Pour les nouvelles constructions de maisons ou les travaux sur l'existant qui nécessitent un permis de construire, la prise en compte de la gestion de l'eau pluviale à la parcelle est désormais obligatoire.

Contact

Agglopolys - Hôtel d'Agglomération 1 rue Honoré de Balzac à Blois

Tél. 0806 000 139 ou assainissement@agglopolys.fr



RELAIS AZALYS : UN NOUVEAU LIEU AU SERVICE DES MOBILITÉS DURABLES

Grâce au Relais Azalys, adopter le bus, le vélo, la trottinette, l'autopartage ou le covoiturage devient simple et accessible.

Le Relais Azalys, situé face à la gare de Blois, centralise les services liés aux déplacements sur le territoire d'Agglopolys, et encourage le passage à des **modes de transport alternatifs à la voiture individuelle**.

Une offre complète de services

Le Relais Azalys propose notamment :

- la vente des titres et des abonnements et le service après-vente Azalys,
- la location de vélos longue durée et la gestion du stationnement vélo sécurisé,
- un atelier vélo pour apprendre à rénover et entretenir son vélo,
- des conseils personnalisés pour optimiser ses déplacements parmi les offres de transports proposées sur Agglopolys comprenant, en plus du vélo et des bus, le covoiturage, l'autopartage, les trottinettes en libre-service...
- des permanences avec des partenaires (CIAS, Mobilité 41, associations...),
- des expositions, ateliers et animations, sur place ou « hors les murs ».

Horaires d'ouverture

Septembre à juin

- Lundi à vendredi : 8h30 à 18h30
- Samedi : 9h30 à 12h30 et 13h30 à 17h

Juillet et août

- Lundi à vendredi : 8h30 à 18h00
- Samedi : 9h30 à 12h30

(Fermé les dimanches et jours fériés)



Infos pratiques

49 avenue Jean Laigret, Blois (face à la gare de Blois-Chambord)

Lignes A à G et navettes centre-ville, arrêt Gare SNCF/ Gare Routière

azalys.agglopolys.fr - 09 693 693 41
relais.azalys@agglopolys.fr



DÉPLACEMENT À VÉLO

La Communauté d'agglomération de Blois encourage les modes de déplacements doux, pour vous aider à lâcher le volant au profit du guidon !

Je loue un vélo à assistance électrique

Profitez d'un **vélo électrique de location à partir de 135€/an**, (*obligation légale de prise en charge de 50 % de l'abonnement par les employeurs privés et 75 % par les employeurs publics depuis septembre 2023). La location peut se faire à l'année ou au mois et comprend deux entretiens préventifs par an dont le changement de batterie si nécessaire.

Location Azalys	1 mois	1 an
Vélo à assistance électrique	50	270 €
Étudiant*	25 €	135 €
Vélo cargo à assistance électrique**	70€	330 € <small>à compter du 1^{er} janvier 2025</small>
Vélo rallongé **	70€	/

* sur présentation de carte étudiant de l'année en cours

** offre unique «découverte» Les vélos de location, de marque française, ont une transmission à cardan très fiable, sans salissure ni déraillement possibles.

Se connecter sur azalys.agglopolys.fr pour effectuer la réservation de son vélo et fixer un rendez-vous personnalisé.

Contact

Relais Azalys - 49 avenue Jean Laigret à Blois
09 69 36 93 41
azalys.agglopolys.fr

J'achète un vélo électrique à moindre frais

Dans le réseau de magasins partenaires, **Agglopolys vous rembourse jusqu'à 200 € pour l'achat d'un vélo électrique** dans la limite de 25% du prix d'achat. Offre limitée à deux personnes par foyer.

Je stationne mon vélo

Azalys vous propose sur deux sites stratégiques à Blois un service de **stationnement sécurisé pour votre vélo** en illimité, sur une période d'un an, un trimestre, un mois ou ponctuellement à la journée.

- **A la gare de Blois-Chambord** - 50 places avec vidéosurveillance équipé de 2 prises pour vélos électriques et d'une station de gonflage
- **Place de la république à Blois** - 20 places

Et prochainement au Jeu de Paume et en gare d'Onzain !

Réservez ce service sur azalys.agglopolys.fr, sur l'application Parc à Vélos Azalys ou au Relais Azalys

Géovélo



Cette application est disponible gratuitement sur votre smartphone pour le territoire d'Agglopolys .

- **Navigation** - Comme un GPS, l'application vous guide en temps réel lors de vos trajets.
- **Itinéraire** - Des itinéraires adaptés à votre pratique, du parcours le plus rapide au plus sécurisé. L'application choisit en priorité les pistes, les bandes cyclables et les rues peu passantes pour vous assurer confort et sécurité.



DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN

Azalys, votre réseau de transports en commun sur le territoire d'Agglopolys.

Le réseau Azalys devient un réseau interurbain avec 42 communes desservies par des lignes régulières pendant la période scolaire et le Transport à la Demande qui prend le relais pendant les vacances.

Les déplacements dans le périmètre d'Agglopolys via le réseau de car REMI sont également pris en compte par les abonnements commerciaux d'Azalys ou par les titres occasionnels comme le Pass.

Le réseau Azalys est structuré avec :

- **Les lignes urbaines** (A, B, C, D, E, F, G, H et les navettes de centre-ville) qui desservent Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Vineuil et Villebarou)
- **Les lignes périurbaines** L15 à L32 effectuent des trajets entre les communes du territoire (sauf Saint-Cyr-du-Gault) et Blois (Gare SNCF, Pôle d'Echange Scolaire, lycée C. Claudel) avec 2 courses aller le matin (arrivée à 7h30 et 8h30) et 2 à 3 courses retour (départ vers 16h30, 17h30 et 18h30). Régulières en période scolaire et sur réservation le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires
- En complément de ces lignes périurbaines, **les lignes Remi** desservent notamment les communes de Sambin (ligne 6), Chitenay (ligne 55), Menars et Saint-Denis-sur-Loire (ligne 16).
- **Les lignes scolaires** qui permettent le transport des collégiens vers leur collège de secteur
- **Le Transport à la Demande Résago** qui permet des trajets entre le domicile et Blois ou les pôles relais tous les jours de la semaine sur réservation
- **Le transport à la demande Handigo** destiné aux personnes en situation de handicap titulaires de la Carte Mobilité Inclusion portant la mention Invalidité ou avec un taux d'incapacité d'au moins 80 %. Sur réservation, Handigo vous transporte de porte à porte avec des véhicules adaptés de 7h à 19h du lundi au samedi, et de 9h à 19h le dimanche
- **La navette Châteaux** à destination des domaines de Chaumont-sur-Loire et du Château de Cheverny entre le 1^{er} avril et la fin des congés scolaires de la Toussaint.

Pour des déplacements tôt le matin ou tard le soir, optez aussi pour Azalys !

Du lundi au vendredi, Azalys vous emmène au centre-ville de Blois et à la gare SNCF tôt le matin, **depuis n'importe quel arrêt des lignes A à H**. Réservez au 09 693 693 41, la veille avant 19h (et le samedi pour le lundi matin).

Du lundi au vendredi	Heures d'arrivée
Gare SNCF	6h25
Denis Papin	6h30

Le soir, repartez du centre-ville de Blois, de la gare SNCF ou de Cap Ciné vers n'importe quel arrêt des lignes A à I. Pas besoin de réserver ! Il suffit d'indiquer votre arrêt de descente au conducteur lorsque vous montez dans le bus.

Du lundi au samedi	Heures de départ			
Cap Ciné	20h25	21h30	22h30	00h30
Denis Papin	20h35	21h40	22h40	00h40
Gare SNCF	20h40	21h45	22h45	00h45

Vendredi et Samedi	Heures de départ	
Cap Ciné	23h30	00h30
Denis Papin	23h40	00h40
Gare SNCF	23h45	00h45

Dimanches et jours fériés (hors 1 ^{er} mai)	Heures de départ
Cap ciné	19h
Denis Papin	19h10
Gare SNCF	19h15

DÉPLACEMENT EN TRANSPORT EN COMMUN (suite)

3 navettes de centre-ville à Blois

Deux circuits desservis par des navettes électriques gratuites de centre-ville, circulent du lundi au samedi (hors jours fériés), avec un passage toutes les 20 minutes. Elles desservent le quartier Vienne et le centre administratif pour la navette N1, et le quartier du Foix pour la navette N2. Elles se rencontrent à la gare routière de Blois et desservent l'axe Denis-Papin dans les 2 sens.

Nouveau : La navette N3 reliera le parking relais du Jeu de Paume à Jean Jaurès via Agglopolys, Porte Chartraine et le Centre Administratif et sera expérimentée du 3 novembre au 10 avril.

Résago, le service de transport à la demande

Ce service de transport à la demande (TAD) permet, sur réservation, de se déplacer du domicile (sur le domaine public) vers un ensemble de points d'arrêt.

Le service fonctionne tous les jours de l'année à des horaires fixes (hors 1^{er} mai). Sur Blois, La Chaussée-Saint-Victor, Saint-Gervais-la-Forêt, Villebarou et Vineuil, Résago est accessible à toutes les personnes résidant à plus de 500 m réels d'un arrêt des lignes A à H. Pour les autres communes d'Agglopolys, il est ouvert à tous les habitants. Le territoire est découpé en 4 zones autour de pôles relais (communes équipées de l'agglomération). Avec 4 horaires pour l'aller et 3 horaires pour le retour. 1.25 € pour les trajets de moins de 10 km et de 2.5 € pour les trajets plus longs (abonnements disponibles). Réservation jusqu'à 30 min avant votre départ.

Retrouvez la carte Résago sur azalys.agglopolys.fr



Horaires en temps réel

22 bornes d'informations voyageurs équipent les arrêts principaux du réseau. Les horaires en temps réel sont également accessibles sur smartphone via l'application Transit et aux points d'arrêt du réseau via un QR Code.

Titres et tarifs

Les tarifs Azalys sont adaptés à l'âge et aux revenus (jusqu'à 90 % de réduction sur le plein tarif). **Les abonnements sont éligibles à la participation employeurs** (50 % pour les employeurs privés, 75 % pour les employeurs publics).

L'abonnement scolaire est gratuit (frais de dossier à 30 €) et peut être complété par un abonnement illimité (6 € par mois ou 60 € par an). Il est possible d'acheter ses titres de transport dématérialisés avec l'application Azalys Tickets.

Tarifs réactualisés au 1^{er} janvier 2026 sur azalys.agglopolys.fr

azalys.agglopolys.fr

- Calculer son itinéraire : Transit
- Une réclamation/suggestion : formulaire de contact
- Un objet perdu : iLost
- Acheter en ligne : e-boutique

Centre de relation clientèle

09 693 693 41, de 7h à 20h du lundi au samedi (prix d'un appel local). Le centre d'appels est doté de la plateforme Rogerveice, permettant aux personnes sourdes et malentendantes de communiquer en langage des signes avec un téléconseiller.

Relais Azalys

49 avenue Jean Laigret à Blois

azalys.agglopolys.fr - relais.azalys@agglopolys.fr

09 693 693 41

Horaires d'ouverture de septembre à juin :

- Du lundi au vendredi 8h30 à 18h30
- Samedi 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h

Horaires d'ouverture juillet / août :

- Du lundi au vendredi 8h30 à 18h
 - Samedi 9h30 à 12h30
- (Fermé dimanches et jours fériés)



L'AUTOPARTAGE

Besoin de louer une voiture sur une courte durée ? Testez l'autopartage !

Le principe est simple

- vous **créez votre compte** via la plateforme de réservation en ligne (azalys.clem.mobi),
- vous **réservez votre voiture à un prix attractif**, pour une durée minimale de 30 minutes et pour une durée maximale de 20h d'affilée, du lundi au dimanche, de 4h30 à 0h30.
- vous empruntez la voiture réservée, un véhicule électrique avec un **boîtier de vitesse automatique. Vous décarbonez ainsi vos déplacements !**
- vous **restituez la voiture**, au même endroit que vous l'avez empruntée.

Tarifs (kilométrage illimité, électricité et assurance incluses)

Tarifs 2024 / 2025	Première heure	Heures supplémentaire
Habitants d'Agglopolys	3 €	1.5 €
Habitants d'Agglopolys -25 ans et demandeurs d'emploi	2 €	0.75 €
Habitants hors Agglopolys	5 €	3 €

En savoir plus et réserver ce nouveau service sur azalys.agglopolys.fr ou via l'application mobile Azalys Autopartage.

Les stations d'autopartage

- **Chailles** : parking rue nationale/rue des Cyprès
- **Cour-Cheverny** : parking en bordure de la RD 765 (accès par la rue Gillette)
- **La Chapelle-Vendômoise** : parking rue des écoles/chemin des coulisses
- **Saint-Sulpice-de-Pommeray** : parking rue de la mairie
- **Valloire-sur-Cisse** : parking route de la Champagne
- **Veuzain-sur-Loire** : parking rue de l'Ecrevissière prolongée (Onzain, commune déléguée)

Contact

Service clients de Clam.mobi - Tel. 01 86 86 85 85



De l'autopartage aussi à Blois !

Ce service, né d'une initiative citoyenne et s'appuyant sur le réseau coopératif Citiz, propose 2 voitures en libre-service à Blois, à la gare et place de la République.

Renseignements sur tours.citiz.coop



DÉCHETS : LES CONSIGNES DE TRI

(Re)découvrez les consignes de tri, et les erreurs à ne pas commettre !

Les déchets allant dans le bac jaune

Tous les emballages (plastique, métal, carton) et les papiers se trient ! Ils sont à déposer bien vidés, en vrac et non emboîtés dans le bac jaune ou le conteneur de tri.



PAPIERS ET EMBALLAGES EN CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL



EMBALLAGES EN PLASTIQUE

Pour trier, une seule question : ce déchet est-il un emballage ?

Un **emballage**, c'est ce qui contient un produit ou un objet et qui sert à le protéger et à le transporter avant son utilisation.
Exemples : pot de yaourt, bouteille de shampoing, carton de céréales, paquet de riz, capsule de café, tube de dentifrice, brique de lait, sachet de gruyère, etc.

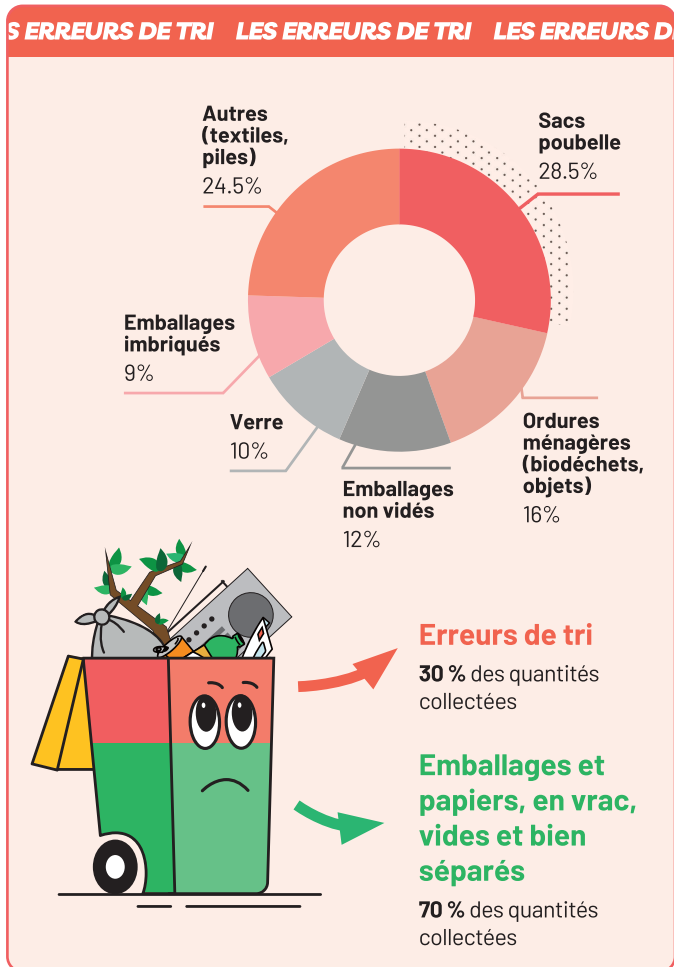


Conseils pour entretenir et nettoyer les bacs

- Nettoyer régulièrement les bacs en utilisant du bicarbonate ou en pulvérisant du vinaigre blanc. *
- En période de forte chaleur, stocker les bacs dans un lieu ombragé si possible.
- Pour se débarrasser des éventuelles mauvaises odeurs, verser quelques gouttes d'huile essentielle de lavande, de citron ou de menthe.

Les erreurs de tri dans le bac jaune

Beaucoup trop d'erreurs de tri sont à déplorer. Chaque année, les « refus de tri » au centre de tri représentent 30 % des quantités collectées et coûtent cher à la collectivité (puisqu'ils repartent par camion pour être incinérés), soit plus de 600 000 € par an !



Soyons vigilants dans notre pratique du tri, quelques erreurs simples sont à éviter :



Les ordures ménagères allant dans le bac gris

C'est tout ce qu'il reste une fois qu'on a trié les déchets :

- les objets en plastique (brosse à dent, figurine et jouet, gadget, briquet, assiette et couvert en plastique...)
- les déchets de nettoyage (sac aspirateur, poussière, lingette, essuie-tout, mégot de cigarette, cendre froide, litière...)
- les déchets d'hygiène (couche, coton tige, coton démaquillant, protection hygiénique, pansement, gant, masque, mouchoir...),

Les déchets allant dans les Points Verre

Tous les emballages en verre : bouteilles, flacons, pots et bocaux. À jeter bien vidés, pas de dépôt entre 20h et 8h pour la tranquillité du voisinage.

Pour connaître le Point Verre le plus proche de chez vous, consultez la carte interactive sur agglopolys.fr

Contact

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys
Tél. 02 54 58 57 57 - info.dechets@agglopolys.fr



LES BIODÉCHETS SE TRIENT !

Épluchures, restes de repas et petits végétaux : triez vos biodéchets et faites-en un engrais naturel pour vos plantes d'intérieur ou votre jardin.

Les déchets biodégradables sont composés à plus de 90% d'eau, et ne doivent plus être incinérés. De plus, ils se transforment en terreau pour le potager, le jardin d'agrément, les plantations... C'est un excellent moyen pour obtenir un engrais naturel, riche et gratuit.

Qu'appelle-t-on « biodéchets » ?

Ce sont tous les déchets d'origine végétale de la cuisine, les restes de repas après cuisson, et les petits végétaux du jardin :

- **Les déchets de jardin** : feuilles mortes, fleurs fanées, tontes de gazon, tailles de haie, branchages de petite taille, etc.
- **Les déchets de cuisine** : épluchures, restes de fruits et légumes, coquilles d'œufs, sachets de thé et filtres en papier, marc de café, pain, etc.
- **Les déchets de maison** : essuie-tout, morceaux de cartons bruns, cendres de bois refroidies

Agglopolys propose des solutions gratuites pour gérer les biodéchets

Le compostage individuel

Agglopolys offre à chaque foyer doté d'un jardin ou d'une cour un composteur. Pour les occupants d'appartement, il est possible de s'équiper d'un lombricomposteur.



Conditions de participation :

- habiter une des 43 communes d'Agglopolys,
- ne faire qu'une seule demande par foyer.

Remplissez le formulaire sur agglopolys.fr (justificatif de domicile de moins de 3 mois nécessaire). Vous serez informé par mail des modalités de retrait des composteurs/lombricomposteurs.

Le compostage partagé



Agglopolys accompagne les projets de compostage collectif géré par plusieurs personnes sur un espace commun en pied d'immeuble, à l'échelle d'un quartier ou d'un lotissement.

1. Parlez-en à vos voisins et constituez un groupe de résidents intéressés
2. Informez et impliquez le Conseil syndical ou le bailleur de votre résidence
3. Contactez Agglopolys au 02 54 58 57 57 pour définir votre projet

Contact

Direction Déchets et Économie circulaire
d'Agglopolys

Tél. 02 54 58 57 57 ou info.dechets@agglopolys.fr



LES MODALITÉS DE COLLECTE

Bacs gris et bacs jaunes sont collectés en alternance 1 fois par semaine.

Pour connaître l'alternance bac gris/bac jaune, consultez votre calendrier de collecte distribué en boîtes aux lettres en fin d'année ou téléchargeable sur agglopolys.fr.

Dans votre commune, le jour de collecte est le **XXXXXX.**

La collecte a lieu le matin de 5h à 12h30. Le bac doit être sorti la veille à partir de 19h. La collecte est maintenue les jours fériés sauf les 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre.

La collecte de ces jours fériés est reportée au lendemain. En conséquence, les collectes des jours suivants sont décalées d'une journée, sur tout le territoire, jusqu'au samedi inclus.

Ne ratez plus aucun jour de collecte !

Sur agglopolys.fr, téléchargez votre calendrier à intégrer dans votre agenda numérique !

Jours de collecte

Lundi

Françay
Herbault
La Chaussée-Saint-Victor
Lancôme
Landes-le-Gaulois
Mesland
Monteaux
Saint-Cyr-du-Gault
Saint-Etienne-des-Guèrets
Santenay
Veuzain
Vineuil

Mardi

Candé-sur-Beuvron
Cellettes
Chailles
Les Montils
Saint-Gervais-la-Forêt

Mercredi

Chaumont-sur-Loire
Monthou-sur-Bièvre
Rilly-sur-Loire
Sambin
Valaire
Valencisse
Valloire-sur-Cisse
Villebarou

Jedi

Cheverny
Chitenay
Cormeray
Cour-Cheverny
Seur

Vendredi

Averdon
Champigny-en-Beauce
Fossé
La Chapelle-Vendômoise
Marolles
Ménars
Saint-Bohaire
Saint-Denis-sur-Loire
Saint-Lubin-en-Vergonnois
Saint-Sulpice-de-Pommeray
Villefrancoeur
Villerbon



DÉCHETTERIES ET RÉDUCTION DES DÉCHETS

Déchets volumineux, électroménager, vêtements... découvrez où, comment et quand les déposer !

Les déchetteries

Les déchets végétaux, déchets encombrants, métaux, cartons, gravats, équipements électriques et électroniques, meubles, déchets issus du bricolage et du jardinage, huile de vidange, huile de friture, piles et accumulateurs, batteries, radiographies, cartouches d'encre, téléphones portables, lunettes sont à apporter en déchetterie, dans la limite de 1m³ par jour.

Accès gratuit sur présentation d'un justificatif de domicile.

Sont interdits : pneus, extincteurs, bouteilles de gaz (retour fournisseur), médicaments (retour pharmacie), amiante (entreprises spécialisées).

Si vous ne pouvez pas vous rendre en déchetterie ou si vos déchets sont trop lourds et volumineux, Agglopolys propose un service payant d'enlèvement d'objet à domicile ou de location de bennes (tarifs sur agglopolys.fr).

Les déchetteries de Valloire-sur-Cisse et de la Chaussée-Saint-Victor sont équipées d'un « **caisson du réemploi** ». Un agent valoriste de la Ressourcerie Les Bonnes Manières sur place réceptionne les objets en bon état (meubles, objets électriques, de loisirs, du quotidien, de décoration et de puériculture) que les usagers souhaitent donner, au lieu de jeter. Avec ces équipements de proximité, Agglopolys complète l'offre proposée par les acteurs du réemploi présents sur le territoire.



Du 1^{er} juillet au 31 août, les déchetteries d'Agglopolys passent en horaires d'été. Retrouvez les horaires d'ouverture en cours et les adresses des 10 déchetteries sur agglopolys.fr !

Des bornes Habit Box

Mêmes usés, déchirés ou abîmés, les textiles ont de l'avenir. Glissez-les, propres, secs et en sacs fermés dans l'une des 80 « Habit box » réparties sur l'ensemble du territoire d'Agglopolys ! Une nouvelle vie leur sera offerte (don, réparation, recyclage).

Pour connaître la borne Habit Box la plus proche de chez vous, consultez la carte interactive sur agglopolys.fr



Contact

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys
Tél. 02 54 58 57 57 - info.dechets@agglopolys.fr



LE MEILLEUR DÉCHET EST CELUI QU'ON NE PRODUIT PAS

Découvrez les gestes simples pour réduire le poids de nos poubelles, préserver les ressources naturelles et favoriser l'économie locale.

Limitons les emballages !

Bocaux en verre, sacs en filet et en tissu, bouteilles hermétiques... : bien s'équiper est essentiel pour des courses zéro déchet, en vrac et sans emballages.

Disons Stop à la pub !

Pour ne plus recevoir les 40kg annuels de prospectus, apposez un autocollant Stop Pub sur votre boîte aux lettres. Ils sont disponibles auprès de la Direction Déchets d'Agglopolys ou dans votre mairie.

Relookons nos objets !

Récupérer du mobilier ou des vêtements inutilisés pour les transformer permet de leur donner une seconde vie et de fabriquer un objet personnalisé qui ne ressemblera à aucun autre.

Buvons de l'eau du robinet !

C'est moins de plastique, moins de transport et plus d'économies. Si vous trouvez qu'elle a un mauvais goût, laissez-la reposer dans une carafe ouverte ou mettez-la au réfrigérateur.

Fabriquons nos produits ménagers !

Vinaigre blanc, bicarbonate de soude, savon de Marseille... quelques ingrédients de base suffisent pour fabriquer facilement ses produits d'entretien pour toute la maison !

Jardinons au naturel !

Du choix des plantes au paillage, en passant par le compostage, le jardinage au naturel permet de valoriser à domicile tous ses déchets verts, pour le plus grand bien de son jardin.

Réparons nos objets !

En privilégiant la réparation, vous prolongez la vie de vos objets et vous favorisez l'économie locale ! Il existe de nombreux professionnels de la réparation sur notre territoire (les cordonniers pour vos chaussures, les couturiers pour vos vêtements, les informaticiens pour vos ordinateurs, etc.)

Donnons nos objets !

Des associations reprennent des objets en bon état pour les donner ou les revendre à un prix modique. En privilégiant le don, vous prolongez la vie de vos objets et vous participez à l'économie sociale locale :

- pour les vélos : vélo41 facebook.com/velo 41 07 49 48 03 53
- pour l'informatique : ADEPA adepa.info - 02 54 79 60 29
- pour le mobilier l'électroménager, la décoration, le textile, les livres :

Emmaüs emmaus-blois.com - 02 54 74 46 03

La ressourcerie Les Bonnes Manières facebook.com/ressourceriedublesois - 06 99 93 64 97



Ecodéfis : Les artisans et commerçants s'engagent aussi dans la réduction de leurs déchets !



Des professionnels des métiers de l'alimentaire (boulangers, charcutiers, restaurateurs, traiteurs, etc.) et des fleuristes mettent en œuvre des actions concrètes pour réduire l'impact de leur activité sur l'environnement

Compostage, lutte contre le gaspillage alimentaire, réemploi et réparation font désormais parties de leurs pratiques quotidiennes !

Contact

Direction Déchets et Économie circulaire
d'Agglopolys

Tél. 02 54 58 57 57 ou info.dechets@agglopolys.fr



LES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS

Ouvertes à tous, les bibliothèques vous invitent à lire, écouter, découvrir, explorer et vous divertir, à travers des ressources variées, des expos, des ateliers...

Des documents en tous genres

- **Les livres et la presse** : livres, journaux, magazines, BD et mangas, textes enregistrés, livres en gros caractères, méthodes de langue, livres en langues étrangères, partitions, documents patrimoniaux...
- **Le multimédia** : films, liseuses, CD, vinyles, jeux vidéo.
- **Les ressources en ligne** : pour les abonnés, sur le site internet des bibliothèques, livres à télécharger, cinéma (téléchargement ou streaming), presse, plateforme d'autoformation.

Des services

- **Un accès à Internet et des initiations en informatique** : postes informatiques pour naviguer sur internet, utiliser les logiciels de bureautique ou d'autoformation. Espaces publics numériques (EPN) et WiFi, Ouvert à tous et gratuit. impressions et photocopies (payant : carte de 10/20 ou à l'unité)
- **Ateliers sur l'informatique** au quotidien pour adultes et jeunesse.
- **Des accueils de groupes et de classes** sur rendez-vous.
- **Médiation animale** : chien d'accompagnement social.
- **Bibliothèque à domicile et hors les murs** : portage à domicile, maison de retraite, hôpital (enfants), maison d'arrêt.

Un programme culturel

Expositions, conférences, lectures, concerts, ateliers, clubs, rendez-vous du patrimoine, prix Emmanuel-Roblès du 1^{er} roman, prix du Noir de l'Histoire, jeux vidéo, etc. Agenda à consulter sur bibliotheques.agglopolys.fr

24h/24 et 7j/7

- **Sur internet** : interroger le catalogue des bibliothèques, utiliser les ressources en ligne, recevoir des informations personnalisées, connaître les nouveautés, suivre ses emprunts ou réserver des documents sur bibliotheques.agglopolys.fr
- **Les boîte à retours** : situées à l'extérieur de la bibliothèque Abbé-Grégoire, de la médiathèque Maurice-Genevoix et de la médiathèque de Veuzain/Agglopolys, elles permettent de rendre les emprunts (sauf vinyles et liseuses).

Un abonnement 100 % gratuit pour tous !

L'abonnement au réseau des bibliothèques d'Agglopolys (Abbé-Grégoire et Maurice-Genevoix à Blois, et Veuzain-sur-Loire) **est gratuit pour tous, quel que soit son lieu de résidence et son âge**. Il est individuel, valable 2 ans de date à date et pour les 3 bibliothèques d'Agglopolys.

Il permet d'emprunter 15 imprimés, 1 liseuse, 10 CD ou vinyles, 7 DVD (Blu-Ray, 4K), 2 jeux vidéo pour 4 semaines et d'avoir accès aux ressources en ligne (cinéma, presse, formations, cours, Maxicours, patrimoine).

Vous pouvez prolonger vos emprunts 1 fois pour une durée de 2 semaines supplémentaires (sur place, par téléphone ou via votre compte lecteur sur internet).

Horaires d'ouverture

Bibliothèque Abbé-Grégoire

4-6 place Jean-Jaurès à Blois - Tél. 02 54 56 27 40

Lundi : Fermé

Mardi, jeudi, vendredi : 12h-18h30

Mercredi : 10h-18h30

Samedi : 10h-18h

Médiathèque Maurice-Genevoix

Rue Vasco-de-Gama à Blois - Tél. 02 54 43 31 13

Lundi : Fermé

Mardi, jeudi, vendredi : 14h-18h30

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h30

Samedi : 10h-18h

Médiathèque Rose-Valland

3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire

Tél. 02 54 20 78 00

Lundi, mardi : Fermé

Mercredi : 10h-13h / 14h-18h30

Jeudi, vendredi : 15h-18h30

Samedi : 10h-13h / 14h-18h

Horaires d'été consultables sur agglopolys.fr

LES PISCINES D'AGGLOPOLYS

Animations, apprentissage, détente... Les piscines d'Agglopolys offrent tous les plaisirs de l'eau !

La piscine Tournesol

> Activités : à l'année, au trimestre ou à la séance !

Retrouvez un programme d'activités (enfants, adultes ou seniors) variées et adaptées à tous les niveaux de pratique sur agglopolys.fr.

> Horaires d'ouverture

Fermeture de la caisse 30 minutes avant les horaires de fermeture indiqués.

Période scolaire

- Lundi : 11h30-13h45
- Mardi, jeudi et vendredi : 11h30-13h45 / 17h30-19h45
- Mercredi : 11h30-13h45 / 15h-18h15
- Samedi : 14h30-19h45
- Dimanche : 8h30-13h45

Vacances scolaires

- Petites vacances (Toussaint-Noël-Hiver-Pâques) :
- Du lundi au vendredi : 10h-19h45
- Samedi : 14h30-19h45
- Dimanche : 8h30-13h45

Grandes vacances (juillet-août)

- Du lundi au vendredi : 12h-19h45
- Exceptés : 14 juillet : 10h-19h45
- 15 août : 12h-19h45
- Samedi - dimanche : 10h-19h45

Jours fériés

- 9h-12h45 / 15h-17h45
- Fermé les 1er janvier, 1er mai et 25 décembre.

> Tarifs (habitants d'Agglopolys - jusqu'au 31 août 2026) :

Entrée gratuite pour les moins de 6 ans et pour les personnes handicapées et leur accompagnateur (se munir de la carte d'invalidité).

Une entrée plein tarif	3.35 €
Carte de 10 entrées	29 €
Une entrée tarif réduit (fournir justificatif) - 16 ans, lycéens, apprentis, étudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, du FNS.	2.30 €

Contact

Piscine Tournesol - Rue Samuel de Champlain à Blois
Tél. 02 54 52 01 30 / agglopolys.fr



Le Centre aquatique Agl'eau

> Horaires d'ouverture

Univers aquatique

Horaires 2025/2026	Période scolaire	Petites vacances	Période estivale
Lundi	11h45-14h 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Mardi	11h45-14h 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Mercredi	10h-21h	10h-21h	10h-21h
Jeudi	11h45-14h 17h15-21h	10h-21h	10h-21h
Vendredi	11h45-14h 17h15-22h	10h-22h	10h-22h
Samedi	9h-21h	9h-21h	9h-21h
Dimanche	9h-19h	9h-19h	9h-20h

Univers balnéo

- Du lundi au samedi : 10h – 21h et dimanche : 10h-19h

> Tarifs (habitants d'Agglopolys - jusqu'au 31 août 2026) :

Univers aquatique - adulte plein tarif : 6.45 €

Univers aquatique - enfant (3 à 13 ans) : 4.95 €

Univers balnéo et aquatique : 19 €

Tous les tarifs sont consultables sur agl-eau.fr

Contact

Centre aquatique Agl'eau - 30 avenue Pierre Brossolette Blois
Tél. 02 54 79 70 30
agl-eau.fr ou contact-agleau@uspa.asso.fr



Les piscines saisonnières extérieures

Trois équipements sont également ouverts à la belle saison : la piscine d'Herbault, la piscine du Lac de Loire à Vineuil et la pataugeoire du Parc des Mées à La Chaussée Saint-Victor.

Périodes et heures d'ouverture sur agglopolys.fr !



LA FOURRIÈRE ANIMALE

Vous avez perdu votre animal ou vous voulez signaler un animal errant ? Ayez le réflexe Agglopolys.

Rechercher un animal

Si vous avez perdu votre animal, il se trouve peut-être déjà à la fourrière sans avoir pu être identifié, faute de tatouage ou de puce électronique.

Contactez alors la société SACPA au 02 54 74 16 73 en décrivant l'animal (race, sexe, âge, tatouage, puce, etc.) et en mentionnant l'endroit précis, ainsi que la date et l'heure où il a été perdu. N'oubliez pas de laisser vos coordonnées afin que l'on puisse vous recontacter !

Récupérer son animal

Contactez la fourrière animale pour prendre rendez-vous du lundi au vendredi (9h-10h / 16h30-17h30) ou le samedi (9h-10h). Une pièce d'identité et le certificat d'identification de l'animal vous seront demandés et vous devrez vous acquitter de certains frais pour récupérer votre animal.

Les animaux récupérés par la fourrière :

- chiens en divagation,
- chats errants blessés, chatons abandonnés sur espaces publics
- nouveaux animaux de compagnie (NAC) et autres, après avis d'Agglopolys,
- cadavres d'animaux (chien, chat, gibier < 40kg).

Signaler un animal errant

Contactez votre mairie ou Agglopolys au 02 54 90 35 35 (du lundi au vendredi de 9h à 17h). En dehors de ces horaires, adressez-vous à la police nationale ou à la gendarmerie de votre secteur.

Contact

Agglopolys - Service Santé Sécurité Accessibilité
Hôtel d'agglomération - 1 rue Honoré de Balzac à Blois Tél. 02 54 90 35 35 - ssa@blois.fr

Les chats dans l'agglomération

Le rôle du propriétaire de l'animal

- Les chats à partir de 7 mois doivent être identifiés.
- La stérilisation est fortement recommandée pour prévenir la prolifération incontrôlée des chats.
- Certains vaccins sont obligatoires.

Contacts utiles :

- Association Ecole du chat de Blois : 06 81 28 80 93.
- SPA de Sassay : 02 54 79 57 85

Tarifs 2026 (révisibles tous les ans)

- Capture et conduite de l'animal à la fourrière : 56.29 € (frais doublés dès la 2^e capture/animal récidiviste)
- Garde en fourrière : 28.16 € par jour
- Identification éventuelle : 64.82 €
- Frais de vétérinaire éventuels (soins, etc.) : selon note d'honoraires

Adresse de la fourrière

Rue des Prés d'Amont à Blois (enceinte de la déchetterie Blois Sud, près du lycée horticole)

Horaires d'ouverture au public

Du lundi au vendredi : 9h-10h et 16h30-17h30
Samedi : 9h-10h

Appelez au préalable au 02 54 74 16 73 pour prendre rendez-vous



LE CRÉMATORIUM DU VAL DE LOIRE

Qualité de l'accompagnement des proches et sérénité des lieux caractérisent cet équipement.

Un accueil personnalisé des familles

Le personnel des Crématoriums de France à qui a été confiée la gestion de cet établissement par contrat de délégation de service public, est à la disposition des familles pour les **accompagner et préparer avec elles, selon leurs souhaits et dans le plus grand respect, le moment de recueillement.**

Lieu de recueillement

Le bâtiment a été conçu pour inviter au calme et à la sérénité. Ses teintes sont chaleureuses et apaisantes, le hall d'accueil est spacieux et très lumineux. Les façades disposent de nombreuses ouvertures vitrées qui donnent sur la nature environnante.

L'organisation des différents espaces permet de préserver l'intimité de chaque famille.

Le moment de recueillement est personnalisé avec des musiques, textes et photos. Le personnel du crématorium (maître de cérémonie) accompagne chaque famille dans la préparation et le déroulement de l'hommage au défunt.

Un salon des retrouvailles permet aux familles qui le souhaitent de partager un moment de convivialité à l'issue du moment de recueillement.

Horaire d'accueil :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

Le samedi sur réservation de 9h à 12h30 et de 14h à 16h.

Contact

Crématorium - 85, rue de la Picardière - 41 000
Blois Tél. 02 18 54 11 00
valdeloire@crematoriums.fr